

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**Séance du 04/12/2023**OBJET : Dérogation aux tarifs salle des fêtes****Nombre de Conseillers en exercice : 29****Nombre de présents : 25****Nombre d'exprimés : 29****Date convocation 28/11/2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le quatre décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (mairie-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Karim MOYENIN OUARDI, Pascal ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN

Procurations :

Marie-Claire PAQUET à Luc FERJULE

Carine RANSEAU à Liliane BLAISE

Didier RICHERD à Marie-Hélène BERNARD

Alexis VERMOREL à Xavier FELIX

Géraldine BERNOLLIN Directrice Générale Adjointe des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Daniel POMERET expose qu'il peut accorder des dérogations aux tarifs de location salle des fêtes et qu'il doit en informer le Conseil Municipal.

du 27/11/2023 au 03/12/2023	Castelcom	Théâtre En Soi	Spectacle	1120 € (avec fluides) + 300 € ou 150€ régie par jour	800 € (avec fluides) + 300 € ou 150€ régie par jour	Remise exceptionnelle pour "soutien culturel"
22/12/2023	Salle des Colonnes	Richard Construction	repas entreprise fin année	3 000 €	1 500 €	Remise exceptionnelle pour "bonne relation chantier"
29/01/2024 au 03/02/2024	Ansolia	Cie Intrusion	Spectacle	13 500 euros (location 3000+7500+ fluides 1500+régie 1500).	9200 (forfait weekend 3000 + participation aux fluides et régie soit 4200€ et un forfait de 5000 euros du lundi au jeudi comprenant les fluides)	Remise exceptionnelle pour "soutien culturel"
09 au 14/01/2024	Castelcom	Théâtre En Soi	Spectacle	1120 € (avec fluides) + 300 € ou 150€ régie par jour	800 € (avec fluides) + 300 € ou 150€ régie par jour	Remise exceptionnelle pour "soutien culturel"
26 au 28/01/2024		De Jolies Chaussures	Spectacle	700€ (avec fluides) + 300 € ou 150€ régie par jour	500 € (avec fluides) + 300 € ou 150€ régie par jour	Remise exceptionnelle pour "soutien culturel"
12 au 17/12/2023	Castelcom	Impro Asa Paulini	Spectacle	860€ (avec fluides) + 300 € ou 150€ régie par jour	500 € (avec fluides) + 300 € ou 150€ régie par jour	Remise exceptionnelle pour "soutien culturel"

Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délibération du 25 mai 2020 relatives aux attributions accordées à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal,

Dont acte

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire

Jean-Luc LAFOND